

L'an deux Mille vingt-six, le dix du mois de mars, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à BAYON, après convocation légale en date du 27 février 2026, sous la Présidence de Monsieur Hervé GAYRARD.

Nombre de délégués en exercice : 28	Nombre de présents : 25	Nombre de votants : 25
-------------------------------------	-------------------------	------------------------

Étaient présents : Bayon : M. GAYRARD Hervé (T) ; Blaye : Mme MERCHADOU Patricia (T) ; Bourg : M. JOLY Pierre (T) ; Campugnan : M. PAILLE Patrick (T) ; Cars : M. DURAND Jerome (T) ; Comps : M. GRIMARD Bernard (S) ; Fours : M. DUPONT Patrick (T) ; Gauriac : M. RODRIGUEZ Raymond (T) ; Générac : M. DUBAU Philippe (T) ; Mombrier : M. MAINPIOT Thierry (S) ; Plassac : M. HILARION Jean-Luc (T) ; Pugnac : M. ROUX Jean (T) ; St Christoly de Blaye : M. GRIMEE Bernard (T) ; St Ciers de Canesse : M. BLONDEL Jeremie (T) ; St Genes de Blaye : M. COLLARD Xavier (S) ; St Girons d'Aiguevives : M. DOS SANTOS José (T) ; St Martin Lacaussade : M. RIOUT Bernard (S) ; St Paul : M. ANNEREAU Lionel (T) ; St Seurin de Bourg : M. BESSON Daniel (T) ; St Trojan : M. DERRIT Bruno (T) ; St Vivien de Blaye : M. EREMIE Philippe (S) ; Samonac : Mme GIOVANNUCCI Marie- Lise (T) ; Tauriac : M. GASCON Denis (S) ; Teuillac : M. BLANC Jean-Franck (T) ; Villeneuve : M. GOUMAUD Stéphane (T).

* T : Titulaire ; S : Suppléant

Absents excusés : Berson : M. DAVOUST Jacques ; Lansac : M. POUCHARD Éric ; Saugon : Mme GERARD Geneviève.

Assistent également à cette séance : Campugnan : M. ROCHET Jean-Louis ; Générac : M. TESSONEAUD Patrick ; Plassac : M. DUPONT Philippe ; Conseiller aux décideurs locaux : M. FERRE Christophe ; Directeur des Services : M. DUZAN Simon ; Directeur Technique du Syndicat : M. GUIDOUX Sébastien ; Comptable du Syndicat : Mme CHABANIS Cécile ; Assistante Régie / Compta : Mme CHEREAU Emmanuella ; Assistante de direction : Mme GROLHIER Priscilla.

M. BESSON Daniel est nommé secrétaire de séance.

Liste des délibérations adoptées :

n°	Objet	Décision
2026-19	Délibération portant sur l'affectation du Résultat provisoire 2025 – BUDGET EAU POTABLE	Approuvée à l'unanimité
2026-20	Délibération relative au vote du Budget primitif 2026 - EAU POTABLE - Section Fonctionnement et Investissement	Approuvée à l'unanimité
2026-21	Délibération portant sur l'affectation du Résultat provisoire 2025 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Approuvée à l'unanimité
2026-22	Délibération relative au vote du Budget primitif 2026 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF Section Fonctionnement et Investissement	Approuvée à l'unanimité
2026-23	Délibération portant sur l'affectation du Résultat provisoire 2025 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	Approuvée à l'unanimité
2026-24	Délibération relative au vote du Budget primitif 2026 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Section Fonctionnement et Investissement	Approuvée à l'unanimité

2026-25	Délibération portant sur la contractualisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne – BUDGET EAU POTABLE	Approuvée à l'unanimité
2025-26	Délibération portant sur la contractualisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Approuvée à l'unanimité

Fait à BLAYE, le 10 mars 2026

La Secrétaire de séance,



Daniel BESSON

Le Président du Syndicat,



The stamp is circular and contains the following text: "Syndicat Intercommunal des Coteaux de L'Est", "Assainissement", "Blaye", "Municipalité", "19100", "Blaye", "Gironde", "N° 131 07 00000".

Hervé GAYRARD